

Soutenir les *petites et moyennes entreprises canadiennes* dans une marché mondial en transformation



Les menaces envers nos secteurs de l'acier et de l'aluminium ont des répercussions sur toute notre économie. On est là pour défendre les travailleurs et les entreprises — peu importe leur taille — tout au long de la chaîne de valeur.

Approvisionnement

- Contrats fédéraux réservés aux entreprises canadiennes et à nos partenaires de libre-échange (ALE) (dès le 30 juin).
- Plus d'opportunités pour les PME dans les chaînes d'approvisionnement acier-aluminium.
- Valorisation de l'acier et de l'aluminium canadien dans les projets publics.

Approche politique flexible

- Révision des contingents tarifaires (TRQ) dans 30 jours.
- Le cadre des remises tarifaires sera réévalué d'ici trois mois.
- Conçue pour s'adapter rapidement aux évolutions du marché mondial et aux besoins de l'industrie.

Cadre de remise

- Une rémission est une mesure qui permet, par le biais d'une demande officielle, d'obtenir un allègement des droits de douane à l'importation.
- Flexibilité pour les utilisateurs en bout de chaîne sans alternatives viables
- Amélioration de la rapidité du traitement des demandes
- Examen du cadre pour privilégier l'acier et l'aluminium canadiens dans les produits fabriqués au Canada.

Qu'est-ce que ça signifie pour les PME canadiennes?

Stabilité de l'approvisionnement

- Accès aux importations d'acier au niveau 2024.
- Prévisibilité et stabilité pour les chaînes d'approvisionnement.

Protection contre les importations massives nuisibles

- Les hausses causées par le dumping ou la déviation des importations d'acier ou d'aluminium peuvent entraîner une instabilité des prix tout au long de la chaîne de valeur, au détriment tant des producteurs que des entreprises qui utilisent ces matériaux.
- Les contingents tarifaires et les droits de douane servent à éviter que des produits de l'acier provenant de pays sans ALE soient détournés vers le marché canadien. Cela permet de garder des prix stables et de protéger les conditions du marché.

Incitation à acheter localement et auprès de partenaires de confiance

- Des politiques comme l'approvisionnement réciproque et la promotion de l'acier canadien incitent les industries en aval à privilégier des sources nationales ou conformes aux ALE.

Souplesse grâce aux remises et aux mesures de soutien

- Le processus de rémission du gouvernement offre de la flexibilité et un allègement temporaire pour permettre des ajustements dans la chaîne d'approvisionnement, lorsque nécessaire.

Les PME, c'est le moteur de notre économie.

On passe à l'action pour les protéger — maintenant et pour l'avenir.

Des programmes pour les PME

- Agences de développement régional du Canada
- Programme d'impact commercial (EDC)
- Prêts de la Banque de développement du Canada (BDC)
- Programme CanExport PME
- Programme de financement des petites entreprises (ISDE Canada)

Avez-vous des questions?

Affaires mondiales Canada (contingents tarifaires visant l'acier) : steel-acier@international.gc.ca
Exigences de l'ASFC en matière d'importation : Service d'information sur la frontière à 1-800-461-9999
Ministère des Finances - Liaison avec l'industrie : fin.simaconsult-lmsiconsult.fin@fin.gc.ca